



L'ECHO CHAPELAT



BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES - LES GRANDES CHAPELLES - AUBE - N° 91 HIVER 2025

Lisez le journal sur <https://www.lesgrandeschapelles.fr>
ou sur <https://www.lesgrandeschapelles.com>



SOMMAIRE

Le mot du Maire / Mairie / Rappel	p1
Etat civil	p2
Vacances d'hiver à l'ACM	p2
La galette des rois 2025	p3
Futur château d'eau sur la côte de Rilly	p4
Marché artisanal 2025	p5
Le gagnant des pompiers	p6
A saisir	p6
La messe aura lieu le 13 juillet 2025	p6
Mise au point	p6
Nids de frelons asiatiques	p7
Délibérations du Conseil Municipal	p8

MAIRIE

Tel : 0325375259

Mail : lesgrandeschapelles.mairie@wanadoo.fr

PanneauPocket: icône PanneauPocket sur votre portable, sélectionner: **Les Grandes Chapelles**

Ouverture au public :

De 9h à 12h du mardi au samedi

RAPPEL

**Les après-midis,
le secrétariat de Mairie
est FERME au public.**

LE MOT DU MAIRE

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Nous avons installés la table au niveau du stade, il y a déjà des bouteilles vides, gobelets, papiers d'emballage, etc ...Rassurez vous il va bientôt y avoir une poubelle.

Il va y avoir 60 mètres de glissière de sécurité installés au bord de la route.

Au niveau du stade multisport qui n'avait pas été fini parce que l'expert des assurances est venu une semaine plus tard que prévu pour inspecter l'accident qu'il y avait eu au stade. Suite à cette semaine de retard, le maçon n'a pas pu faire les emplacements en béton, car le paysagiste était là.

Le maçon doit venir fin avril 2025 pour faire les fondations. Ensuite nous mettrons une poubelle à chaque extrémité du stade.

Nous avons reçu la subvention de 206 084,00 € de la DRAC le 26 décembre 2024. Il faut déjà avoir l'aval de la DRAC pour demander les subventions à la région du GrandEst et du Département.

Courant janvier 2025 suite à notre demande de subvention nous avons reçu du GrandEst un mail qui nous indiquait que nous ne pouvons pas avoir de résultat de la subvention avant septembre 2025 et que la subvention passerait de 30 % à 20 %. Il ne restait plus qu'à démonter l'échafaudage car ça coute, monté même si ça ne sert pas.

Dans le courrier que j'ai fait au GrandEst je leur est bien précisé que l'on était parti pour des subventions sur 3 ans et que l'on avait que la première année de subventionner.

Je ne sais pas si c'est liée au courrier que je leur ai fait, mais on est passé en commission le 28 mars 2025. Nous ne savons pas encore à quel taux (30 % ou 20 %).

La rue des Jardins est commencée, le SDDEA à terminé l'eau, le SDEA à bientôt terminé l'électricité.

Pour la chaussée et les trottoirs, il faut attendre le mois de septembre 2025, ce projet fait parti de la rue des Champs, le Haut de la rue de la Poste, le Chemin du Roy et la rue des Jardins. On va bientôt lancé l'appel d'offre.

Ensuite il y a :

- Le photovoltaïque qui sera installé par Sun Elec
- La peinture à la Mairie est en train de se faire
- Le 22 avril 2025 ce sera au tour du carreleur de venir
- La cantine-garderie côté cours les volets vont être changé
- Le bâtiment local commercial aura sont crépis de refait
- Une glissière de sécurité sera installée au bout du stade
- Un abris de jardin sera installé au bassin du bout de chausson pour être assuré en cas de vol de la clôture

Les tables et les chaises de la salle polyvalente ont été changées. Les anciennes tables sont sous la scène, à côté des neuves et les vieilles chaises sont pour 60 à l'église et 57 pour le comité des fêtes

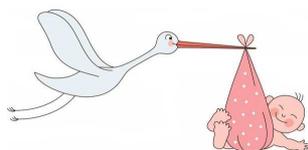
Bien cordialement,

D. Gamichon

Etat civil

Naissances:

FILLION Elena
23/03/2025
4 Rue du Foyer



Nouveaux arrivants:

FRANCOIS Morgane et
INACIO Kevin
16 Rue du Bout de Chausson

MACKOWICZ Geoffrey
11 Rue Neuve



Décès:

COUSIN Christine
01/02/2025
36 Route d' Arcis



FEUGEY Gisèle
17/02/2025
6 Rue des Deux Justices

Les vacances d'hiver à l'ACM Chapelle Vallon - Les Grandes Chapelles - Premierfait



Les animatrices et tous les enfants qui étaient à la garderie pendant les vacances d'hiver

LA GALETTE DES ROIS 2025



Je veux sans plus attendre présenter au nom de l'équipe municipale et tout le personnel communal, nos meilleurs vœux de santé, de joie, de réussite, d'épanouissement pour cette nouvelle année 2025 pour vous, pour vos proches et pour tous ceux qui vous sont chers.

J'ai, avec mes adjoints et le conseil municipal invités tous les habitants du village, les maires du RPI, tous les sapeurs pompiers, toutes les employées des écoles et de la cantine-garderie, l'employé communal, Anne-Marie et Gérard Regnault

qui s'occupent de la bibliothèque et Gérard qui est président de chasse, Jean-Pierre Laitem président du Club des Aînés, Florian Litwin président de l'Association Foncière, tous les bénévoles, sans oublier tous les instituteurs qui sont excusés tout comme les maires du RPI.

Cette année 2024 a marqué nos familles par de nombreuses souffrances, déceptions, doutes, deuils (2 décès) dont celui de Mr James CADOT qui a été maire de Les Grandes Chapelles et aussi heureusement par des joies et bonheur (2 naissances).

La mairie a un toit refait à neuf et une sous-couche posé sous les tuiles. Pour l'intérieur à l'étage, il y aura moitié de la surface qui sera transformé en un grand espace pour faire l'archivage et du stockage. L'escalier a été posé. Le rez de chaussée sera semblable à l'existant mais neuf.

Il nous reste à choisir qui va installer le photovoltaïque, ce qui sera fait lors de la prochaine réunion de conseil municipal. Le photovoltaïque en autoconsommation a pour but de limiter la facture d'électricité, les écoles, la cantine-garderie, la mairie. Le surplus est revendu à EDF Obligations d'Achat au tarif de 7,61Centimes/Euros. Malheureusement celui-ci va baisser au 31/01/2025.

Tout l'éclairage est passé en LED (sauf 2 rue des vergers et 1 lampadaire de disparu rue du foyer)

La Société Rozé a été obligés de remettre la clôture autour du bassin du Bout de Chausson, elle avait été volée.

Nous avons demandés à Eurl AETP qu'il fasse le devant des locaux commerciaux en béton désactivé et à la Société Roze nous mette un portail pour le bâtiment communal.

Il va y avoir une table de ping-pong, 3 tables pique nique, 2 poubelles à mettre au terrain multisports maintenant que le gazon est semé.

Des panneaux pour la circulation vont être installés dans le village

Merci à Anna, Marie-Laure et Benoit qui s'investissent pour le groupe paroissial et pour l'église quand il faut la nettoyer.

Jennifer présidente du Comité des Fêtes a organisé un repas en mars, le marché artisanal en mai, le vide grenier en septembre et le Noël de la commune en décembre pour 2024.

Anne-Marie et Gérard Regnault vont avoir toute la bibliothèque d'informatisée

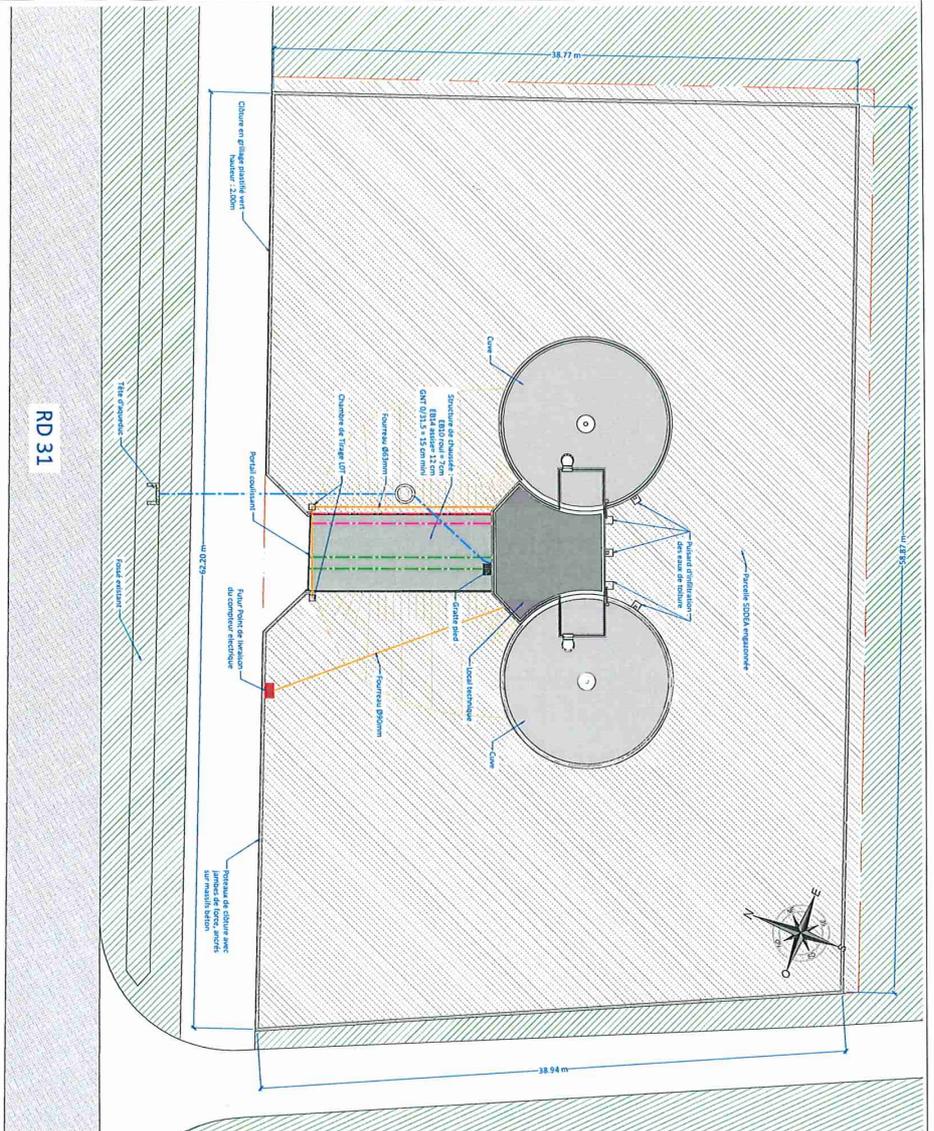
Je remercie Anthony Mauvais et tous les pompiers pour toutes les interventions, tous les Présidents d'associations et leurs membres qui maintiennent une activité dans le village, ainsi que tous les autres bénévoles.

Anthony Mauvais et les Sapeurs-Pompiers sont toujours à la recherche de volontaire.

Cette année vous tous le droit au recensement, vous verrez donc notre agent recenseur qui est Lucie Dujancourt avant de 15 février 2025 pour ceux qui ne remplissent les documents via internet.

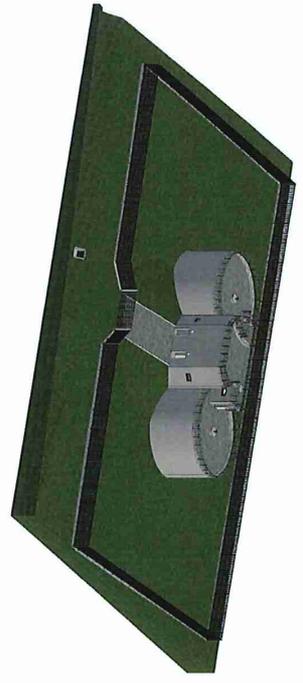
A toutes et à tous, je vous invite à lever le verre de l'amitié ainsi qu'un morceau de galette et vous souhaite une nouvelle fois de l'optimisme pour une belle et heureuse année.

LE FUTUR CHÂTEAU D'EAU EN HAUT DE LA CÔTE DE RILLY SAINTE SYRE



LEGENDE

[Symbol]	Roads RD31
[Symbol]	Practical limits SDD/EA
[Symbol]	Practical limits SDD/EA
[Symbol]	Surface outside plot/area
[Symbol]	Channel
[Symbol]	Fourniture électrique 0,250kVA et 0,250kVA
[Symbol]	Réseau distribution 0,250kVA
[Symbol]	Vitrage et top platé 0,250kVA
[Symbol]	Rendement 0,250kVA
[Symbol]	Rendement 0,250kVA



Vue 3D fournie à titre indicatif

MATRE D'OUVRAGE

PMM
SYNERGIES & SOLUTIONS

CHARGE D'ETUDE : LAMORY
INGENIEUR : A. MOUAVY
COPR DE PROJET : B. DAKHOU

MATRE D'OUVRAGE

SDD/EA

COPIE TERRITOIRE TROYES
22 Rue Pierre Herluison
CS 230/75
10 012 Troyes Cedex

TRAVAUX DU NORD-OUEST AUBOIS MS N°6

COPE TERRITOIRE TROYES

Construction du réservoir semi-enterré de Rilly-Sainte-Syre

DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

Plan de Masse

AFICHAGE	MESURE	NUMERO
D003321	DCE	B.2

DATE DE REALISATION	2023/05	INDICE
DATE DE PROJET	2023/05	INDICE

MARCHE ARTISANAL 2025

MARCHE ARTISANAL

DIMANCHE 8 JUIN DE 12H A 20H

Plus de 50 exposants

BUVETTE ET RESTAURATION

SUR PLACE

*Animations toute la journée pour les
enfants*

Groupes de danse

*Groupe de musique de 20H à 22H
puis soirée avec un DJ*



Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles
contactez-nous au 06.77.08.99.67

Les gagnants des calendriers 2025 des Sapeurs Pompiers



Les sapeurs pompiers du CPI vous remercient pour votre accueil chaleureux et votre générosité lors de leur passage pour la présentation des calendriers.

A l'issue du tirage au sort pour le traditionnel panier garni les gagnants sont Mr et Mme GARNESSEON.

Un grand merci à eux pour leur accueil lors de la remise du panier garni.

Si vous êtes intéressés pour intégrer le CPI (Centre de Première Intervention) n'hésitez pas à vous faire connaître à la mairie, nous sommes toujours à la recherche de sapeurs pompiers volontaires.

MAUVAIS Anthony
Chef de corps.

A saisir !

La commune propose de donner les chaises du comité des fêtes et de l'église dans l'état.

Vous pouvez téléphoner **avant le 30 avril 2025 à la mairie** qui vous fera visiter à l'église.

Mise au point

Nous ne pouvons rien vous interdire comme vous le savez, mais les animatrices en ont ras le bol de vous voir à la garderie côté extérieur.

Vous venez en vélo, en scooter, en trottinette, à pied, mais vous arrêtez toujours de l'autre côté du grillage face à garderie.

Vous haranguez, vous tirez la langue, vous les insultez, vous êtes mal poli, vous faites des allusions envers des enfants qui n'ont rien à attendre de vous. Vous êtes des adolescents, vous n'avez plus rien à voir avec la garderie.

Il en est de même lorsque la garderie va aux multisports, vous leur laissez la place libre, ça fait partie du savoir vivre.

C'est la même chose avec l'espace jeux qui se trouvent à gauche en entrant dans le multisports ils sont réservés à ceux qui ont 6 ans au maximum.

Messe à Les Grandes Chapelles

La messe sera célébrée le Dimanche 13 juillet 2025 à 10H30 en notre église Saint Pierre et Saint Paul.



La bâche de protection de l'église a été démontée avant d'être remontée.....





Nids de frelons asiatiques et autres

La période estivale approche, les insectes aussi, avec les guêpes, les abeilles et les frelons. Il est important de reconnaître et de signaler si vous avez un nid de frelons chez vous, ou tout autre nid afin de le détruire le plus rapidement possible.

Attention, nous insistons sur la dangerosité de ces insectes et de détruire le nid par soi-même !!

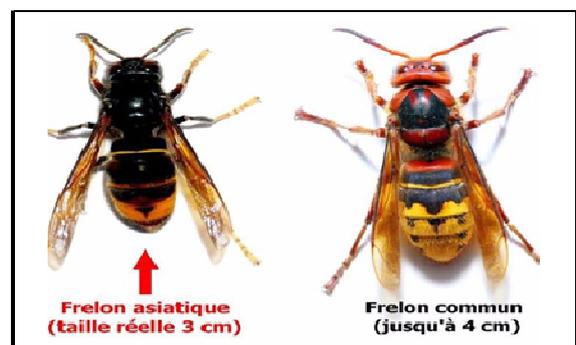
Alors appelez nous ! La destruction reste gratuite !

Pour **les abeilles**, nous ferons appel à un apiculteur si cela est possible.

Comment reconnaître un nid de frelons asiatiques



Le frelon asiatique est noir et orangé



En cas de besoin contacter :

Mr MAUVAIS Anthony Chef du CPI : 06.61.62.19.49

La Mairie : 03.25.37.52.59

DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 janvier 2025

En exercice : 11 Présents : 09 Votants : 10

1 - REMUNERATION DE L'AGENT RECENSEUR

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'agent recenseur, Mme Lucie DUJANCOURT a commencé l'enquête pour l'INSEE, il est donc nécessaire de décider de sa rémunération.

Monsieur le Maire propose de rémunérer l'agent recenseur par un montant de
850 € NET

Dotation de l'INSEE 744 € + 106 € de la commune.

Le Conseil Municipal à l'unanimité, après avoir délibéré, **accepte** la rémunération proposée.

2 - TRAVAUX PEINTURE A LA MAIRIE

Le Maire expose les devis de peinture pour la Mairie
Après avoir fait le choix de l'entreprise le conseil vote pour le devis suivant :

Entreprise DEFRANCE a été retenue

Pour les devis travaux peinture :

15 521.34 € HT - 18 625.61 € TTC

Pour les devis travaux de revêtement de sol à l'étage:

4 399 .00 € HT – 5 278.80 € TTC

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

Décide d'accepter les devis de l'entreprise DEFRANCE

Donne pouvoir à Monsieur le Maire pour la signature des devis et la réalisation des travaux

3 - PLAN DE FINANCEMENT ET DEMANDE DE SUBVENTION POUR TRAVAUX DE RESTAURATION PARTIELLE DE L'EGLISE SAINT-PIERRE ET SAINT-PAUL tranche 2 et 3

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il est prévu de continuer les travaux de restauration de la toiture de l'église.

Pour les tranches 2 et 3 de ce projet, Monsieur le Maire propose de faire des demandes de subventions et propose le plan de financement suivant :

Total des travaux HT	686 949.80 €
DRAC (30%)	206 084.94 €
Région (30%)	206 084.94 €
Département (19%)	130 520.46 €
Fonds libres	144 259.46€
Total projet TTC	824 339.76 €

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Accepte la réalisation des travaux de restauration de la toiture de l'église.

- Adopte le financement proposé.

- S'engage à inscrire au budget les dépenses correspondants aux investissements.

- Autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à ces demandes de subventions.

DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 07 février 2025

En exercice : 11 Présents : 09 Votants : 09

1 - Fourniture et pose des volets à la garderie

Le Maire expose le devis de pose et fourniture des volets pour la garderie

Après avoir fait le choix de l'entreprise le conseil vote pour le devis suivant :

Entreprise Menuiserie LEGRAND a été retenue

Pour le devis de pose et fourniture de volets pour la garderie :

10 550 € HT - 12 660 € TTC

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

Décide d'accepter les devis de l'entreprise LEGRAND

Donne pouvoir à Monsieur le Maire pour la signature du devis et la réalisation des travaux.

2 - Choix de l'entreprise pour le photovoltaïque de la toiture du vestiaire de football

Le Maire expose les devis des entreprises pour le photovoltaïque pour la toiture du vestiaire de football.

Après avoir fait le choix de l'entreprise le conseil vote pour le devis suivant :

Entreprise SUN ELEC a été retenue

Pour le devis de pose et fourniture de panneaux photovoltaïques :

21 550 € HT - 25 860 € TTC

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

Décide d'accepter les devis de l'entreprise SUN ELEC

Donne pouvoir à Monsieur le Maire pour la signature du devis et la réalisation des travaux

DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 février 2025

En exercice : 11 Présents : 07 Votants : 08

Annule et remplace N°2025-5

1 - Choix de l'entreprise pour le photovoltaïque de la toiture du vestiaire de football

Réunion refaite pour une demande de changement de devis pour une puissance de :

17.1 KWc.

Le Maire expose les devis des entreprises pour le photovoltaïque pour la toiture du vestiaire de football.

Après avoir fait le choix de l'entreprise le conseil vote pour le devis suivant :

- Entreprise SUN ELEC a été retenue

Pour le devis de pose et fourniture de panneaux photovoltaïques :

21 550 € HT - 25 860 € TTC

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

Décide d'accepter les devis de l'entreprise SUN ELEC

Donne pouvoir à Monsieur le Maire pour la signature du devis et la réalisation des travaux.